

LES ETAPES DE LA FORMATION ALGERIENNE

PROPOSITIONS POUR UNE RECHERCHE ⁽¹⁾

par Guy DHOQUOIS *

Les deux articles que propose la revue Algérienne dans cette livraison sont l'aboutissement, provisoire, espérons-le, d'une triple recherche.

D'abord une très importante controverse internationale se déroule sur la définition exacte des modes de productions précapitalistes. Elle est partie de la redécouverte du concept marxiste de mode de production asiatique et s'est élargie maintenant à d'autres formations comme le féodalisme.

Ensuite en Algérie un début d'intérêt pour ces problèmes s'est manifesté, qui a abouti à un colloque en avril 1967 (2), sous l'égide de l'Institut d'Etudes Politiques d'Alger.

De ce colloque sont nés ces deux articles, qui marquent un moment dans la recherche personnelle de leurs auteurs : R. Gallisot, excellent historien de l'Algérie entre 1830 et 1870, qui devrait bientôt sortir un livre sur cette question, et moi-même, davantage préoccupé d'histoire comparative et de sociologie historique.

Le premier a réinterprété sa connaissance de l'Algérie en 1830 en fonction de la controverse en cours. Le second s'est posé quelques questions sur la validité de ses réflexions générales en les confrontant avec le problème concret de l'Algérie avant 1830 (3).

* Agrégé de l'université.

(1) Formation est pris ici dans le sens de formation économique-sociale.

(2) Des comptes rendus différents en sont parus dans **El Moudjahid** ((sous une forme un peu tronquée) et dans **Révolution Africaine**, en mai 1967.

(3) Depuis la rédaction de ces articles R. GALLISOT a publié une remarquable étude aux cahiers du C.E.R.M. (centre d'études et de recherches marxistes) sur les classes sociales dans l'Algérie pré-coloniale. Puis, sous l'égide du même C.E.R.M. s'est tenue le 27 avril 1968 à Paris une journée d'études sur le féodalisme. Toute l'après midi a été consacrée à l'examen des modes de production du Maghreb pré-colonial avec des rapports qui devraient bientôt être publiés de J. PONCET sur La Tunisie, de L. VALENSI sur le « mode de production archaïque » qui lui paraît caractériser Le Maghreb pré-colonial et qui est une notion fort semblable à celle que je vais exposer dans cet article et de R. GALLISOT sur les rapports villes-campagnes. (Cf. p. 9, notes 1 et 4).

Ces articles s'intègrent donc dans cette recherche internationale qui vise à réinterpréter, de façon enfin réellement scientifique, l'histoire des sociétés humaines avant le triomphe mondial du capitalisme, et en particulier l'histoire des sociétés non-européennes.

Cette recherche témoigne d'une volonté affirmée d'échapper à la vision eurocentrique de l'histoire qui a fait loi trop longtemps. Elle suscite du reste un intérêt grandissant dans l'intelligentsia des pays du Tiers-Monde qui y voient l'occasion de redécouvrir enfin leur véritable passé.

D'un voyage que j'ai effectué pendant l'été 1967 en Turquie je peux rapporter le témoignage émouvant de ces intellectuels turcs passionnés par la question du mode de production asiatique qui leur paraît bien mieux refléter leur histoire qu'un féodalisme quelconque.

En Algérie même, je peux dire en tant qu'universitaire, l'intérêt que portent les étudiants algériens à ces questions qui à eux aussi annoncent une description enfin satisfaisante de leur histoire.

Mais cette recherche si importante n'en est qu'à ses débuts. Elle bute encore sur les problèmes des définitions premières. La controverse fait rage car peu de gens sont d'accord. On en est encore au stade pré-scientifique où chacun ou presque des historiens intéressés à son idée personnelle, non sur telle ou telle question secondaire mais sur les problèmes de fond.

La question est déjà suffisamment complexe cependant pour qu'il soit nécessaire de la résumer avec quelque détail pour les lecteurs de la Revue Algérienne avant d'en montrer l'intérêt pour l'étude de l'Algérie pré-coloniale.



S'il y a un renouveau de la notion de mode de production asiatique, c'est qu'elle avait été largement oubliée pendant la période stalinienne.

En 1931, à Léninegrad un congrès d'historiens a condamné le concept de mode de production asiatique, en arguant surtout du fait qu'il allait contre l'unité de l'histoire des sociétés humaines, qui entraînait qu'elles devraient toutes passer par les mêmes stades, c'est-à-dire communisme primitif, esclavagisme, féodalisme, capitalisme, socialisme.

Il y avait là un souci louable sur le plan politique mais qui témoignait d'un certain pessimisme, parce qu'enfin ce n'est pas parce que l'histoire humaine a été diverse dans le passé qu'elle ne doit pas être unitaire dans l'avenir. Il ne faut pas oublier que c'est la révolution industrielle et elle seule qui a unifié l'histoire de l'humanité. De toutes façons c'est la recherche scientifique qui doit décider de telles questions et non des présupposés politiques.

Dans le cours de la destalinisation, la notion de mode de production asiatique devait nécessairement réapparaître et on peut penser que le tournant décisif s'est opéré en France en 1963-1964 avec la parution du cahier de M. Godelier au C.E.R.M. et celle d'articles dans « La pensée », de J. Chesneaux, J. Suret Canale etc...

Les pays anglo-saxons avaient redécouvert la notion plus tôt mais de façon travestie dans le livre de K. Wittfogel : **Le Despotisme oriental**, (1). De façon travestie car l'auteur poursuivait un but de lutte anti communiste en confondant en quelque sorte socialisme et mode de production asiatique ! Là encore, quoique d'une toute autre manière, les préjugés politiques ont faussé la recherche.

Depuis 1964, la discussion internationale ne cesse de s'amplifier et de se diversifier comme en témoigne, entre autres, le n° 57/58 de *Recherches internationales à la lumière du marxisme*, paru en 1967.

Mais les désaccords restent nombreux et fondamentaux, je l'ai dit, et ceci pour deux raisons essentielles : ce genre de réflexion sur ce qu'on peut appeler la sociologie historique n'en est qu'à ses débuts ; il faut donc solliciter les textes de Marx, fondateur de cette sociologie historique. Mais à ce moment on s'aperçoit que Marx n'a pas raisonné en historien du mode de production asiatique ; celui-ci ne l'intéressait que par rapport au capitalisme et il n'y a fait que des allusions. De ce fait il a laissé subsister dans ses textes de nombreuses imprécisions de vocabulaire. De plus, le principal de ses écrits sur la question est un brouillon, jamais édité de son vivant. « Les formes qui précèdent la production capitaliste » qui vient d'être traduit en français dans la revue *L'homme et la Société*, d'août-septembre 1966. On en arrive ainsi à ce que le mot asiatique ait quelque chose comme trois sens chez lui (2).

Dans la diversité des opinions émises, on peut cependant présenter un certain nombre de divergences (3) fondamentales à propos de quelques problèmes, du reste liés étroitement les uns aux autres. Ceci fait que M. Godelier (4) et moi (5) nous sommes en désaccord complet

(1) Paru en traduction française avec une excellente préface de P. Vidal Naquet.

(2) L'un se rapproche de primitif, le second vaut pour toute les formes asiatiques, le troisième pour le mode de production asiatique stricto sensu seulement.

(3) En ne tenant pas compte dans ce court article des multiples nuances que l'on peut distinguer chez de nombreux auteurs qui ont des positions intermédiaires.

(4) Son opinion est particulièrement accessible dans un article des **Temps Modernes** de mai 1965.

(5) Mon point de vue est développé dans un article des **cahiers internationaux de sociologie** (XCL 1966) et dans un article à paraître dans *L'homme et la Société*.

et systématique (1), ce qui aboutit à dégager deux visions, cohérentes me semble-t-il, mais antithétiques du mode de production asiatique.

M. Godelier a une définition large de ce monde de production dont la définition générale équivaut pour lui à la superposition d'un appareil d'Etat et de communautés villageoises.

Je suis pour une définition stricte du mode de production asiatique qui explique l'importance de l'Etat par son rôle dans les grands travaux hydrauliques. A côté de ce mode de production ont existé, selon moi, d'autres modes de production, voisins mais différents et tous font partie de ce qu'on peut appeler la sphère des formes asiatiques, lesquelles superposent toutes, en effet, un Etat à des communautés villageoises (2).

Est-ce à dire qu'à ce niveau de généralité M. Godelier et moi tombions d'accord, lui appelant mode de production asiatique ce que je nomme sphère des formes asiatiques ? Non car non seulement j'insiste, en reprenant une hantise de Marx, sur la tendance à la stagnation, typique du mode de production asiatique, mais encore je ne fais pas, à la différence de M. Godelier, de la sphère des formes asiatiques elle-même une étape nécessaire dans le développement de l'humanité au sortir de la dégradation du communisme primitif. J'estime que de celle-ci une société pouvait déboucher sur l'esclavagisme, si exceptionnel que cela ait été.

Un autre problème encore est de savoir si le mode de production asiatique est une forme primitive de la société de classes. M. Godelier pense que oui. Je juge que le mode de production asiatique peut débiter par des formes primitives mais qu'il y a de grandes capacités d'évolution à l'intérieur de ce mode de production (3).

Cela fait beaucoup de problèmes non résolus et il y en a d'autres, par exemple les rapports entre asiatisme et civilisation (il se trouve qu'un même asiatisme peut susciter des civilisations très différentes comme le montre l'histoire millénaire de l'Egypte) ou les féodalités asiatiques, c'est-à-dire les formes féodales qu'on rencontre dans une formation asiatique qu'elles soient normales ou qu'elles apparaissent en temps de crise.

Ceci nous amène à la question d'un autre mode de production, le féodalisme, que l'on a tendance à confondre avec les féodalités, lesquelles sont d'origines diverses, tribale, asiatique, féodaliste (4).

(1) Et c'est en fonction de la clarté de cette opposition que je me permets de me prendre en exemple.

(2) Le mode de production asiatique stricto sensu serait celui de l'Egypte ou de la Chine d'autrefois. Par contre l'Afrique Noire serait riche en formes voisines mais beaucoup moins cohérentes et beaucoup plus instables.

(3) Cf. le livre récent d'E. Mandel **La formation de la pensée économique de K. Marx.**

(4) Qu'ont me permette cet adjectif pour la précision du raisonnement.

Tout le monde n'a pas la prudence actuelle des africanistes qui prennent soin de parler de féodalités politiques (1). En effet, ces diverses féodalités ont entre elles de commun que ce sont des hiérarchies de pouvoirs essentiellement politiques (2) et militaires, qui s'accomplissent par la généralisation des liens de clientèle, quelque soit la forme exacte de ceux-ci, et dans la tendance à la patrimonialisation et à l'hérédité de ces liens et de ces pouvoirs.

Mais les différences entre les diverses féodalités sont énormes. Ces phénomènes essentiellement politiques ne peuvent en aucune manière définir un mode de production qui est une notion à la fois technique, économique et sociale mais pas directement politique. Bien au contraire, ce sera le mode de production qui définira le type de la féodalité. Elle sera tribale quand la dégradation du communisme primitif donne le pouvoir aux chefs des principaux clans sans que certaines solidarités tribales ou claniques se soient tout à fait rompues. Les féodalités sont asiatiques quand elles se logent à l'intérieur d'une forme asiatique quelconque, par exemple quand l'appareil d'Etat a des caractéristiques féodales, ce qui a été fréquent en Afrique Noire mais ce qu'on rencontre aussi à Ceylan (3).

Les féodalités sont féodalistes, enfin, quand la féodalité est au pouvoir dans un mode de production qui se définit de façon complexe par un niveau relativement haut des forces productives, par l'autonomie au moins relative des villes et des marchands, par la seigneurie qui est une véritable entreprise et qui est le lieu de l'exploitation des paysans, par une certaine confusion au départ des droits privés et des droits publics, par la disparition pendant un temps de l'Etat etc. Le féodalisme au sens strict n'a existé à mon avis qu'en Europe occidentale et qu'au Japon. Il s'agit d'une formation éminemment pré-capitaliste.

L'esclavagisme par contre pose de moins en moins de questions car de plus en plus de gens s'accordent à le considérer comme exceptionnel. En fait, il n'a dominé que la société antique gréco-romaine.

Toutes ces difficultés, en définitive, proviennent de ce que même les auteurs marxistes ne sont pas rigoureux dans l'établissement d'un langage universel, claire, précis et pertinent et qu'ils ne maîtrisent pas la notion de mode de production.

Rappelons-le une bonne fois, un mode de production se définit par le rapport entre un certain niveau et un certain type des forces productives d'une part, et les rapports de production d'autre part. On n'a pas le droit d'oublier un des éléments de la définition. Il faut dire que celle-ci est fort complexe.

(1) Cf. par exemple l'œuvre de J. Lombard.

(2) Ou plutôt politico-sociaux car dans ces féodalités Le politique se dégage mal de l'ensemble des hiérarchies sociales.

(3) Cf. Leach. *Hydraulic Society in Ceylan Past and Present* 1959 n° 15

Les forces productives par exemple comportent une certaine *technique* d'appropriation réelle des biens de la nature, qui entraîne un niveau de puissance sur celle-ci.

Mais il est bien difficile de comparer les niveaux atteints par des sociétés bien différentes. Il est très difficile par exemple de connaître le taux du surproduit agricole.

D'autre part l'utilisation de ce corps de techniques n'est concevable qu'en fonction d'un certain type *d'organisation du travail*, ce qui renvoie déjà, dans une certaine mesure, aux rapports de production.

Quant à ceux-ci ils présentent *l'organisation économique* (et non plus technique) de la production et de la circulation des biens et des services, qui se fait sous *la direction d'une classe* qui se définit par ce rôle dirigeant dans le cycle de production ce qui l'amène à jouer un rôle dirigeant dans les autres domaines de la vie sociale, en dehors donc des simples rapports de production, dans l'Etat ou dans l'idéologie, à l'aide de couches sociales d'appui le plus souvent.

L'articulation entre forces productives et rapports de production s'opère à l'intérieur de l'entreprise ou des entreprises typiques d'un mode de production donné.

De plus un mode de production est un modèle abstrait qu'on ne rencontre jamais à l'état pur dans l'économie concrète. Ce que l'histoire découvre ce sont des formations économico-sociales qui sont composées de modes de production imbriqués les uns dans les autres. L'un deux est souvent dominant mais pas toujours.

Or, devant un problème d'une telle complexité, la recherche est, répétons-le, embryonnaire. Très peu de moyens, pas d'équipes de spécialistes de différentes époques ou de différentes sociétés, une discipline oubliée par l'Université, pas de chaire d'histoire comparative (alors qu'il en existe pour la littérature comparée) ou de sociologie historique (on ne connaît que la sociologie, laquelle n'est de toutes façons pas enseignée aux historiens). Cependant seul un effort considérable pourrait nous faire échapper à la phase actuelle de tâtonnements.

Il serait bon que l'Algérie s'associe davantage à ce mouvement. Il est vrai qu'elle compte peu d'historiens, encore moins de chercheurs, qu'ils sont formés de façon traditionnelle et qu'il n'existe pas de programmation collective des recherches.

Pourtant cette recherche présente un intérêt fondamental pour le monde arabe, pour le Maghreb, pour l'Algérie elle-même, ce dont nous nous rendrons mieux compte en nous posant quelques questions à propos de l'Algérie d'avant 1830, quelques questions seulement, en attendant de poursuivre bientôt l'étude de ces problèmes et d'arriver à des conclusions plus précises.

Si nous prenons l'Algérie en 1830, et que nous nous servions comme point de départ des rapides allusions de Marx (1) sur l'Algérie, pays de communes primitives dégradées, il s'agit pour nous de savoir comment une telle formation a été possible.

La réponse me semble-t-il consiste d'abord dans ce qu'il y a jamais eu en Algérie d'Etat pour interrompre la continuité des communautés naturelles de type tribal (2).

L'Etat turc s'est surimposé, s'est servi de bon nombre de structures pré-existantes de type tribal en les rendant de ce fait un tantinet artificielle (3), ce qui est classique, par exemple en Afrique Noire. Certes cet Etat turc présentait des traits asiatiques et postulait à un rôle économique fondamental dans la société Algérienne. Mais l'asiatisme ne caractérise un mode de production que si ce rôle économique de l'Etat est prépondérant, au moins pour la circulation des biens. Ce ne fut jamais le cas pour la majorité des régions de l'Algérie.

Donc nuancions l'analyse de Marx en disant que des traits asiatiques se sont surimposés à une société de communautés primitives dégradées.

Si cette analyse est vraie, elle l'est aussi loin qu'on remonte dans le passé de l'Algérie puisque, répétons-le, la continuité historique des communautés n'a pas été brisée par l'Etat (4).

Il peut suffire pour le moment que nous remontions jusqu'au XIV^e siècle, à l'époque d'Ibn Khaldoun et que nous nous servions, dans le cadre de l'analyse rapide qui est la nôtre, des observations de Yves Lacoste dans son *Ibn-Khaldoun*, (5) lesquelles m'apparaissent largement justifiées. Il n'est pas faux de montrer, avec prudence bien entendu, comment des concepts contemporains rendent compte de réalités que Ibn-Khaldoun abordait avec des mots si différents des nôtres.

On sait qu'Yves Lacoste attribue aux tribus maghrébines décrites par Ibn-Khaldoun la notion de démocratie militaire, notion que l'on rencontre dans *les origines de la famille, de la propriété privée et de l'Etat d'Engels* et qui désigne le processus classique, pour Engels, de

(1) Publiées dans la **nouvelle critique** n° 109 sept-oct. 1959 sous le titre « Le système foncier en Algérie au moment de la conquête française ».

(2) Solution de continuité qui me paraît faire partie de la définition du féodalisme et qui rend compte de l'importance des contrats dans cette formation, aux dépens dans une certaine mesure, des liens de sang. Il me semble d'autre part qu'en Algérie Rome n'a pu réaliser cette solution de continuité.

(3) Cf. M. EMERIT « les tribus privilégiées en Algérie » **Annales** 1966 n° 1.

(4) C'est ce qui me permet de parler d'une formation économico- sociale algérienne.

(5) Publié chez F. Maspero en 1966.

dégradation de la communauté primitive, et qui trouve pour nous une nouvelle justification du fait de l'importance des fonctions militaires au XIV^e siècle dans le Maghreb.

Bien entendu, il faut comprendre de quoi il s'agit, ce que ne semble pas faire Poncet dans son article dans *la Pensée* de janvier-février 1967, car il ne voit pas que le concept de démocratie militaire désigne en fait un processus de dépérissement de la démocratie.

La part valide des thèses d'Ibn-Khaldoun nuance le concept de démocratie militaire par un début d'analyse de la dissolution de la « solidarité tribale » (c'est par quoi je ne prétends pas traduire *açabiyya* qui est une notion beaucoup plus complexe sinon diffuse) par le triomphe même de la tribu victorieuse, dissolution affaiblissante qui laisse prise à d'autres tribus.

Bien entendu solidarité ne veut dire en aucune manière absence d'exploitation. C'est justement parce qu'il y a exploitation, que celle-ci en se *développant* va dissoudre la solidarité. Au départ l'exploitation est *limitée* par le caractère *limité* des forces productives, par la faiblesse du sur-produit.

D'autre part il ne suffit pas de dire, en citant Marx, qu'il y a là une forme primitive de la plus value. Il suffira de rappeler qu'avant le capitalisme, et dès qu'il y a exploitation il y a de nombreuses et primitives formes de la plus value qui caractérisent justement cette exploitation. Mais elles se distinguent les unes des autres et elles n'ont pas les mêmes conséquences. A un niveau d'exploitation qui peut être le même il est très important de distinguer les *canaux* de l'extorsion, de l'exploitation, ce que permet par exemple de faire l'étude des formes de propriété à condition de vérifier que le droit reflète la pratique.

Dans les tribus du Maghreb ce qui est la norme c'est, bien sûr, l'exploitation par des moyens politico-sociaux qui sont définis justement par les règles de l'organisation des tribus et des clans.

Le tribalisme a reculé sous la période turque et l'amorce d'Etat a, malgré tout, commencé à jouer son rôle destructeur de ces structures pré-étatiques.

On ne niera pas cependant que dans des régions entières elles restent très vivantes parce que l'Etat n'a pas pu y toucher, que dans d'autres l'artifice de l'organisation tribale a faussé celle-ci profondément, mais l'a maintenue aussi, que dans d'autres on trouve des succédanés de l'organisation tribale au niveau du clan, que dans l'une d'elles, surtout la Kabylie, le poids de la démographie, l'évolution générale de la propriété dans le nord de l'Algérie, les structures traditionnelles de cette région, très segmentaires, (1) comme souvent dans les contrées un

(1) Il est utile pour cette question et l'utilisation de la notion de segmentarité de se reporter à E.A. Gellner : *The role and organization of a Berber Zawya*, 1961.

peu isolées par le relief, on arrive à une propriété familiale plus restreinte mais le passé se survit de multiples façons, par l'intermédiaire des liens de parenté en particulier (1).

Le poids démographique ne détruit par le traditionalisme kabyle car il existe une soupape de sûreté, c'est l'émigration d'une main-d'œuvre libre à Alger, émigration qui permet le maintien des structures traditionnelles et n'est pas le signe de leur disparition (2).

Du reste l'exploitation apparaît limitée en Kabylie où, s'il ne faut pas se faire trop d'illusion sur la démocratie paysanne de la djemaâ, il n'y a pas non plus de forte domination de grands propriétaires ou de grands féodaux.

Tout ceci esquisse un tableau très complexe et très divers de l'Algérie de 1830, dans laquelle on ne peut pas prendre de cas moyen à proprement parler car les écarts d'une région à l'autre et à l'intérieur de beaucoup de régions sont trop grands pour qu'il soit significatif.

Je n'ai pas parlé des *habous* (dont il ne faut pas trop s'exagérer l'importance du reste) ni, à un tout autre niveau, des Oasis, qui n'ont rien, faut-il le rappeler, d'asiatique ; le mode de production asiatique lui-même, fondé d'après moi sur l'irrigation, se développe sur de vastes espaces, à partir de fleuves, et aboutit à l'édification d'Etats importants. Je n'ai pas parlé des variations extraordinaires des forces productives du désert à la côte, de la montagne à la plaine.

Je n'ai pas parlé des villes qui ont décliné depuis le XIV^e siècle sans jouer un rôle aussi négligeable que le laisserait penser le faible pourcentage (5 %) de la population algérienne qu'elles abritent. Du reste un autre thème essentiel d'Ibn-Khaldoun est bien, pour le XIV^e siècle déjà, l'impuissance des villes à s'imposer aux campagnes, à urbaniser celles-ci, ce qui est au contraire un phénomène majeur du féodalisme européen (3).

(1) Pour une première analyse on peut se reporter à C. Kestic « La transformation des communautés rurales en Yougoslavie et en Algérie ». *Cahiers internationaux de sociologie*, 1967 XLIII.

(2) Lire à ce sujet l'article qui me paraît fondamental de Jeanne Favret dans les *Archives européennes de sociologie*, 1967 n° 1 « Le traditionalisme par excès de modernité ».

(3) Une conclusion importante de la journée d'études au CERM est l'importance de la subordination de campagnes entières aux villes dans l'histoire du Maghreb. Elle lui a été léguée par l'antiquité, on la retrouve donc chez Ibn Khaldoun pour qui la ville tend à être synonyme d'Etat, elle n'a pas été motrice pour l'économie, faute d'Etat durable et considérable et surtout parce que la ville maghrébine cristallise en quelque sorte les contradictions des campagnes, est l'expression avant tout de rapports de classes d'origine rurale pour ne pas dire féodale, ne dispose pas d'une autonomie suffisante pour imposer ses propres rapports de classes (sur tous ces points on peut se reporter également au rapport présenté par A. PRENANT au colloque de géographie maghrébine de Tunis en octobre 1967).

Déclin des villes, déclin des tribus, contradiction ? Non si on tient compte dans ce double déclin du rôle historique de l'Etat turc et de l'influence européenne, de l'impérialisme rudimentaire de l'Europe pendant des siècles, rôles difficiles à mesurer, l'époque turque étant peu connue (mais cette influence a certainement accéléré le déclin sur la côte des formes collectives etc...)

Dira-t-on que toute cette complexité est peu primitive ; il ne faudrait pas tomber dans un curieux dédain pour les époques anciennes qui sont très complexes assurément et surtout sous-estimer les possibilités d'évolution à l'intérieur des mêmes structures (1).

De plus René Gallissot parle lui-même de féodalité grossière. Il retrouve là, sans le dire, un concept de Marx et de F. Engels dans l'idéologie allemande. Or, pour eux, la féodalité grossière était le dernier stade de la dégradation de la communauté primitive, donc le dernier stade de la démocratie militaire (si on adopte la terminologie ultérieure d'Engels) où celle-ci est prête à se transformer en son contraire, c'est-à-dire en une absence de démocratie.

Est-ce-à dire qu'il s'agit d'un mode de production féodal ? Non, bien entendu (2). On ne définit pas un mode de production par les seuls rapports de production et encore moins par les seuls rapports politiques mêmes recouvrant l'exaction fiscale.

Nous l'avons vu la féodalité est fréquente à l'intérieur de *nombreux* modes de production. C'est eux qui peuvent définir les variantes de la féodalité, ce n'est pas elle qui peut les définir (3).

Comment définir dans ces conditions le mode de production de l'Algérie en 1830 ? Il ne paraît pas nécessaire de coller une étiquette, de se contenter d'un mot qui s'appauvrit à force de rendre compte de réalités trop différentes.

L'Algérie de 1830 est trop diverse, trop complexe pour recevoir une définition trop simple.

(1) Il y a là un point fondamental. Il y a un monde entre le niveau des forces productives du féodalisme débutant et celui du féodalisme finissant, entre celui du monde de production asiatique en Chine au III^e siècle av. J.C. et celui du même mode de production de la même Chine au XVI^e siècle après J.C. cf. p. 4.

(2) Du reste il serait bien curieux que de la Communauté primitive dégradée ait débouché le féodalisme.

(3) Une deuxième conclusion importante de la journée d'études du C.E.R.M. me semble justement être que, si on peut parler de féodalité à propos du Maghreb on ne doit pas chercher à en faire une illusion du féodalisme. R. GALLISSOT lui même s'oriente dans ce sens. .

L'Algérie de 1830 était à mon avis une formation économique-sociale complexe, sans mode de production très nettement dominant, dans laquelle une multiplicité de démocraties militaires et de communautés primitives très dégradées et de diverses façons et à des niveaux différents, étaient recouvertes par un Etat présentant des traits asiatiques et qui a modifié les structures pré-existantes, qui se sont transformées aussi sous la pression européenne longtemps avant la colonisation.

Une telle société aussi diverse, pouvait être très évolutive (1). Si elle ne l'a pas été, c'est peut être que dès le moyen âge l'avenir économique du Maghreb lui a été confisqué par les Européens.

Bien entendu, vouloir expliquer des origines du sous-développement actuel ce n'est pas condamner un pays à celui-ci, c'est encore moins lui enlever son histoire, c'est au contraire lui rendre celle-ci.

(1) Rappelons que la tendance à la stagnation dans le mode de production asiatique stricto sensu (concept opératoire) après des œuvres magnifiques, n'est qu'une tendance.